

# Étude : La participation sociale des travailleurs à temps plein, 2010

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 2 avril 2013

La propension des Canadiens à faire du travail bénévole pour des organisations varie en fonction de leurs horaires et conditions de travail. En 2010, parmi les travailleurs à temps plein âgés de 25 à 54 ans, environ un sur cinq (ou 2 036 000 personnes) avaient effectué, sur une base régulière, cinq heures ou plus de bénévolat par mois. En comparaison, environ un tiers des travailleurs à temps partiel et à peu près un quart des personnes sans emploi avaient effectué du bénévolat à la même fréquence.

Chez les travailleurs à temps plein ayant des conditions de travail flexibles, c'est-à-dire ceux qui peuvent décider leurs heures de début et de fin et qui travaillent à la maison au moins occasionnellement, 26 % faisaient du bénévolat de façon régulière. La proportion correspondante chez ceux ayant des horaires de travail fixes et qui ne travaillaient pas à domicile était de 18 %.

Cette différence entre les travailleurs ayant des horaires de travail flexibles ou fixes demeurerait, même après avoir pris en compte l'influence de l'éducation, du groupe d'âge, du secteur d'activité, de la condition parentale et d'autres facteurs.

Le temps de déplacement entre la maison et le travail avait aussi une incidence en ce qui a trait à la probabilité d'être un bénévole régulier. Parmi les travailleurs à temps plein qui consacraient 45 minutes ou plus pour se rendre au travail, 15 % étaient des bénévoles réguliers. Pour ceux dont la navette était de 30 minutes ou moins, le taux était de 21 %.

En revanche, le nombre d'heures travaillées n'avait pas d'incidence relativement à la propension des travailleurs à temps plein à faire du bénévolat. Ceux qui effectuaient 50 heures ou plus de travail rémunéré par semaine étaient aussi susceptibles d'être des bénévoles réguliers que ceux effectuant moins d'heures.

Parmi les travailleurs autonomes, les femmes (35 %) étaient plus susceptibles que les hommes (21 %) de faire du bénévolat sur une base régulière. En comparaison, les proportions étaient de 19 % pour les employés de sexe masculin et féminin.

Les travailleuses autonomes ont aussi déclaré établir un plus grand lien entre leurs activités professionnelles et leurs activités bénévoles. Par exemple, elles étaient plus susceptibles de déclarer que leurs activités bénévoles les avaient aidées à obtenir un emploi ou à créer une entreprise.

Parmi les autres facteurs associés à la probabilité d'être un bénévole régulier, chez les travailleurs à temps plein, figuraient la fréquentation d'un service religieux sur une base hebdomadaire, le fait d'avoir un diplôme d'études universitaires et d'être parent d'un enfant d'âge scolaire.

## Note aux lecteurs

*Le présent communiqué est fondé sur un document de recherche intitulé « La participation sociale des travailleurs à temps plein », lequel est diffusé aujourd'hui. Le document de recherche s'appuie sur des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2010 sur l'emploi du temps, de même que sur des renseignements provenant de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation de 2010. L'ESG de 2010 a été réalisée auprès d'un échantillon de personnes de 15 ans et plus, totalisant 15 390 répondants. De ceux-ci, 7 345 répondants âgés de 25 à 54 ans ont été retenus. L'analyse des facteurs associés à la participation sociale se limite aux 4 495 répondants âgés de 25 à 54 ans qui avaient comme activité principale le travail salarié ou autonome et qui, lors de la semaine précédant l'enquête, avaient consacré au minimum 30 heures à cette activité.*



**Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 4430 et 4503.**

L'article « La participation sociale des travailleurs à temps plein », qui fait partie de la publication *Statistique sur le travail : Documents de recherche (75-004-M)*, est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous sans frais au 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Martin Turcotte au 613-951-2290 ([martin.turcotte@statcan.gc.ca](mailto:martin.turcotte@statcan.gc.ca)), Division de la statistique du travail.